



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 12 janvier 2017

### Afer : une vitalité éclatante

### 2,65%\* pour le taux du Fonds Garanti en euros du contrat Afer 2016

#### ▪ Un taux de rendement du Fonds Garanti en euros parmi les meilleurs du marché

Le Président de l'Afer, M. Gérard Bekerman, a annoncé ce jour que le taux de rendement du Fonds Garanti en euros AFER 2016 s'élève à 2,65% net de frais de gestion, avant prélèvements sociaux et après dotation à la PPB de 106 millions d'euros. Cette dotation équivalant à 0,25% de rendement a été effectuée pour accompagner dans les années à venir le rendement du fonds garanti. Ce taux se situe parmi les tout meilleurs du marché.

« Ce taux représente une bonne performance dans le contexte économique et financier que nous traversons. L'Afer s'inscrit dans la sécurité et la solidité de la rémunération de l'épargne de ses adhérents. Ce taux témoigne de la qualité de la gestion financière de son partenaire Aviva. Il est servi à tous les adhérents, quelle que soit leur ancienneté ou la répartition de leur épargne. Je souligne aussi la performance globale des actifs d'Afer Eurocroissance qui s'est établie à 6,87%\*\* » a déclaré Gérard Bekerman.

Les supports en unités de compte enregistrent également dans leur grande majorité des résultats positifs malgré une année 2016 bousculée.

\*net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

\*\* Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux. L'évolution individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale du support Afer Eurocroissance. Avant l'échéance de la garantie (entre 10 et 40 ans), les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse ou à la baisse. La garantie en capital s'applique uniquement à l'échéance de la garantie.

#### Information presse :

Yannick Le Bourdonnec Conseil – Tél 01 44 82 85 92/ 0609780572

### ▪ Une vitalité éclatante de l'Association et de ses contrats

L'Afer a confirmé en 2016 son dynamisme et son excellente santé, avec :

- 21 000 nouveaux adhérents (moyenne d'âge 41 ans),
- près de 730 000 adhérents
- l'encours global géré établi à 51,3 milliards d'euros dont 9,2 milliards d'euros sur les supports en unités de compte
- une collecte brute de 2,6 milliards €, contre 2,5 milliards en 2015.

### ▪ 2016 : l'année des 40 ans et des victoires pour l'Association

Une nouvelle fois, en 2016, l'Afer a fait de la défense du contrat de confiance avec l'épargnant le socle de son action.

Sur le plan de la défense des intérêts des épargnants, l'Association a obtenu l'abrogation de la doctrine dite Proriot Bacquet.

Sur le plan de la défense de ses adhérents, elle se félicite que l'action historique, pour obtenir au profit de ses adhérents la restitution des sommes confisquées aux fondateurs, connaisse un dénouement positif.

L'Afer et son partenaire assureur Aviva sont également heureux de confirmer qu'ils ont tenu leur engagement d'orienter 1 milliard d'euros vers le financement des PME et de l'économie réelle, en particulier le private equity.

Après avoir poursuivi son action de lobbying tout au long de l'année 2016, l'Afer entend faire entendre plus que jamais la voix des épargnants auprès des pouvoirs publics :

*« L'Afer poursuivra en 2017, année d'élections majeures, son combat pour défendre l'intérêt de ses adhérents et des épargnants et veillera à ce que les futurs élus, président de la République et députés, respectent les spécificités du contrat et tous les atouts de l'assurance vie »* a conclu Gérard Bekerman.

L'AFER - Association Française d'Epargne et de Retraite- est l'un des premiers groupements d'épargnants en Europe, avec plus de 730 000 adhérents représentant une épargne de 51 milliards d'euros. Créée en 1976, l'AFER a révolutionné le marché de l'assurance-vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat souscrit auprès d'AVIVA, filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, est devenu un modèle de référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'AFER est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et de l'épargne retraite le rend nécessaire.

#### Information presse :

Yannick Le Bourdonnec Conseil – Tél 01 44 82 85 92/ 0609780572

